



Formations Continues interuniversitaires

CAS

EN GESTION DES CARRIÈRES

OCTOBRE À JUIN

4 UNIVERSITÉS POUR FORMER
DES PROFESSIONNELS DU CONSEIL EN CARRIÈRE



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FRIBURG



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



DEPUIS 2008

12 ANS D'EXPÉRIENCE

À ÉQUIPER LES CONSEILLERS

D'OUTILS PERTINENTS ET RECONNUS PAR LA PROFESSION

NOTRE DÉMARCHE AU SERVICE DE NOTRE VISION

- **Quatre universités romandes partenaires** dans un même programme
- Jalons d'**une pratique de qualité**
- **Expérimenter** des perspectives **innovantes** avec des **méthodes éprouvées**
- Rapprocher tous les jours un peu plus le **monde pratique** du **monde académique**
- Initier et faire vivre un **réseau d'expertises** et de savoirs crédibles et utiles pour la **communauté de professionnels**



OBJECTIFS

Au terme de la formation, les participants seront capables de :

- **conseiller** en assurant les **prestations** convenues et en évaluant le processus en continu ;
- **mener des entretiens** permettant de décider des interventions ;
- évaluer afin d'**assurer un diagnostic fiable** et d'intégrer les informations au **processus de consultation** ;
- mener **une démarche d'analyse permettant d'identifier les ressources particulières des personnes** afin de donner un nouvel élan aux projets professionnels ;
- animer des séances, en clarifiant les besoins, déterminant les contenus et appliquant les **techniques d'animation** appropriées ;
- **accompagner, coacher et soutenir** les personnes dans leur processus ;
- faire de la recherche et **intégrer les résultats à la pratique** du conseil et de l'**orientation** ;
- travailler en réseau **pluridisciplinaire** ;
- assurer la qualité en définissant des **critères de mesure** et vérifiant les **effets de l'application** des mesures prises.

PUBLIC

Psychologue spécialiste de la carrière et de l'insertion professionnelle d'entreprises privées, publiques ou internationales, conseiller en orientation scolaire, en évolution de carrière, spécialiste formation, en bilan de compétences, etc.

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un Master universitaire ou d'un titre jugé équivalent et de deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion de carrière. Admission

sur dossier : Bachelor ou titre jugé équivalent assorti d'une expérience professionnelle pertinente.

La priorité est donnée aux candidats ayant de l'expérience confirmée dans le conseil et l'orientation et un solide projet professionnel dans le domaine.

Tous les dossiers sont soumis à une validation finale par le directeur de la filière.

OBTENTION DU TITRE

Formations courtes, Formations longues : des formules adaptées aux besoins de chacun

CAS en Gestion des Carrières

Le Certificate of Advanced Studies en Gestion des Carrières est décerné aux candidats ayant réussi l'ensemble des évaluations du CAS en GC.

MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières mention « Gestion des Carrières »

Pour obtenir le MAS en Management, Ressources Humaines et Carrières, mention «Gestion des Carrières», les titulaires du CAS en Gestion des Carrières **doivent correspondre aux critères d'admission spécifiques à la spécialisation GC du MAS** et réussir l'ensemble des 7 modules du DAS en Management, Ressources Humaines et Carrières et présenter un travail de mémoire de 10 crédits ECTS dans un délai de 4 ans au maximum à compter de l'obtention du CAS en Gestion des Carrières.

Tous les dossiers sont soumis à une validation finale par le directeur de la filière.

Coût de l'inscription au DAS en MRH et Carrières : CHF 9'900.-

PROGRAMME

TÉMOIGNAGE

Cette formation m'a permis d'avoir une vision plus analytique du système organisationnel dans lequel je travaille et surtout de parfaire mes connaissances dans le domaine de la gestion de carrières.

Marjorie, psychologue, conseillère en orientation, OPTI Lausanne.

PROGRAMME 10 MODULES

Dates et descriptifs disponibles sur www.mrhc.ch. Un plan d'études personnalisé est transmis aux étudiants lors de la confirmation d'inscription.

7 MODULES OBLIGATOIRES

du CAS en Gestion des Carrières

- 201 | Évolution de carrière : théories et concepts
LAUSANNE
- 202 | Coaching : concepts, méthodes et critiques
LAUSANNE
- 203 | Analyse de pratiques professionnelles
LAUSANNE
- 204 | Les bilans de compétences
LAUSANNE
- 205 | Santé au travail et pathologies
LAUSANNE
- 206 | Réintégration au travail
LAUSANNE
- 207 | Ressources et résilience
LAUSANNE



3 MODULES À CHOIX

choisis parmi ceux du **CAS en Management Humain** et/ou du **CAS en Ressources Humaines**

- 301 | Leadership et prise de décision
NEUCHÂTEL
- 302 | Questions philosophiques du management
FRIBOURG
- 303 | Travailler en équipe : performance, créativité et interdisciplinarité
NEUCHÂTEL
- 304 | Management interculturel et gestion de la diversité
FRIBOURG
- 305 | Gestion de conflit et négociation
GENÈVE
- 306 | Accompagner une transformation organisationnelle
GENÈVE
- 307 | Motivation et mobilisation
GENÈVE
- 101 | Fonction Ressources Humaines
GENÈVE
- 102 | Stratégie, structure et gestion RH
GENÈVE
- 103 | Recrutement et sélection
NEUCHÂTEL
- 104 | Gestion des compétences
FRIBOURG
- 105 | Gestion et conception de la formation
GENÈVE
- 106 | Qualité de vie au travail
GENÈVE
- 107 | Les outils de l'innovation pour promouvoir des projets RH et gérer le changement
GENÈVE

Une demi-journée d'accueil est proposée en septembre.

NOTRE ORGANISATION

Sessions de cours

Le programme est organisé en sessions de 2,5 jours, une à deux fois par mois. Les cours ont généralement lieu soit les lundis, mardis (9h-17h30) et mercredis (9h-13h), soit les jeudis, vendredis (9h-17h30) et samedis (9h-13h).

Les modules sont organisés dans les locaux des 4 universités. **Les cours sont animés en français. Toutefois, de nombreuses lectures étant en anglais, une bonne maîtrise de cette langue est demandée.**

Présence

La présence active et régulière des candidats est exigée à l'ensemble de la formation. Une absence justifiée correspondant à 20% du temps de formation du module est tolérée. Les absences cumulées sur l'ensemble de la formation ne peuvent excéder 10%.

Évaluation

Chaque module est sanctionné par une évaluation souvent en lien direct avec la pratique professionnelle qui peut être :

- individuelle et/ou collective ;
- écrite et/ou orale ;
- réalisée à domicile, à rendre dans un délai de 30 jours après le dernier jour de cours.

Le système de notation est le suivant :

- de 0 à 6 (0 = fraude ou plagiat) ;
- par ¼ de point ;
- note minimum de validation pour acquisition des ECTS = 4.

Équivalences

Les demandes d'équivalence (maximum 2 ECTS) doivent être formulées par écrit et accompagnées de pièces justificatives au moment de l'inscription.

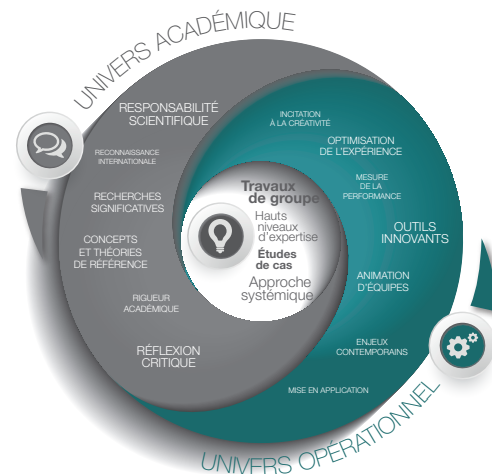
Le CAS en Gestion de Carrières compte un total de 20 crédits ECTS, soit 600 heures : 200 heures d'enseignement et environ 400 heures de travail personnel (lectures, travaux, etc.).

Les crédits ECTS ne sont octroyés que si le participant répond aux conditions d'évaluation définies dans le règlement d'études et les directives internes du programme.

Mesure de la qualité de notre formation

Suivi des enseignements :

- différents questionnaires qualité ;
- mesure de la charge de travail ;
- représentant des étudiants dans le Comité Scientifique ;
- proximité et disponibilité de l'équipe pédagogique.



MAS EN MANAGEMENT, RESSOURCES HUMAINES ET CARRIÈRES = 60 ECTS = DAS + CAS + MÉMOIRE

30 ECTS	Enseignement obligatoire : 6 modules + 1 travail collectif interdisciplinaire	TRONC COMMUN	Programme interdisciplinaire	DAS janvier à septembre
20 ECTS	L'étudiant choisit 1 option parmi les 3 proposées : 7 modules obligatoires + 3 à choisir dans les deux autres filières	OPTIONS DE SPÉCIALISATION AU CHOIX	Ressources Humaines Management Humain Gestion des Carrières	CAS octobre à juin
10 ECTS	Mémoire de fin d'études			juin à janvier

CRÉDITS ECTS | EUROPEAN CREDITS TRANSFERT SYSTEM

Système de mesure de la charge de travail que doit fournir le participant pour atteindre les objectifs de formation du programme.

1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de travail

Soit 8 à 10 heures de cours + 20 heures de travail personnel (lectures, travaux d'évaluation, etc.).

Les crédits ECTS offrent une meilleure lisibilité européenne des programmes d'études et facilitent la mobilité d'un pays à l'autre et d'un établissement à l'autre.



INFORMATIONS PRATIQUES

CANDIDATURE

Le bulletin d'inscription mentionnant les modules à option choisis doit être retourné accompagné d'un dossier de candidature à l'administration du programme :

- CV
- Lettre de motivation (explicitant le projet professionnel)
- Copie des diplômes obtenus
- Copie des certificats de travail
- Copie d'une pièce d'identité
- Copie de la carte AVS
- 1 photo passeport en format numérique Jpg
(critères photographiques disponibles sur www.mrhc.ch/faq)
- Éventuelles demandes d'équivalence avec pièces justificatives

Une lettre de recommandation de l'employeur est souhaitable. En cas de besoin, le dossier peut être complété par un entretien.

DÉLAI D'INSCRIPTION | 31 MAI

Les dossiers sont traités par ordre de réception. Au-delà du délai, les candidatures sont étudiées en fonction des places disponibles.

FINANCE D'INSCRIPTION | CHF 9'900.-

Le paiement de l'écolage s'effectue de la manière suivante :

- dès réception de la lettre d'acceptation au CAS en GC, un acompte de CHF 1'000.- est demandé pour garantir la place ;
- le solde des frais d'inscription, CHF 8'900.- est en principe réglé avant le début de la formation.

Un paiement en plusieurs fois est possible. Différents échelonnements sont proposés lors de la confirmation d'inscription.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

DIRECTION

Nathalie DELOBBE, professeure en formation des adultes et apprentissages dans les organisations, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève. Directrice du comité scientifique, responsable du Programme Interdisciplinaire, représentante de l'Université de Genève.

Adrian BANGERTER, professeur en psychologie du travail, Institut de psychologie du travail et des organisations, Université de Neuchâtel. Responsable de la spécialisation Management Humain, représentant de l'Université de Neuchâtel.

Jérôme ROSSIER, professeur en psychologie du conseil et de l'orientation, SSP, Université de Lausanne. Responsable de la spécialisation Gestion des Carrières, représentant de l'Université de Lausanne.

Éric DAVOINE, professeur en gestion des ressources humaines et des organisations, SES, Université de Fribourg. Responsable de la spécialisation Ressources Humaines, représentant de l'Université de Fribourg.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Yves EMERY, professeur, responsable de la chaire « Management public / Ressources Humaines », Institut des Hautes Études en Administration Publique (IDHEAP), Université de Lausanne.

Giovanni FERRO LUZZI, professeur en économie et gestion, Faculté d'économie et de management, Université de Genève.

Erwan BELLARD, docteur ès sciences économiques et sociales, collaborateur scientifique chargé de la promotion des travaux de mémoire, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.

Tanja WRANIK, docteur en psychologie, psychologue du travail et des organisations, FSP.

Guy SUCHET, Fédération des Entreprises Romandes Genève (FER Genève), Association des professionnels en ressources humaines Genève (HR Genève).

Daniel CORDONIER, docteur en psychologie, Conférence Latine de l'Orientation (CLOR).

Représentant des étudiants

COORDINATION

Nadine BAGUÉ, responsable pédagogique, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.

Eloïse BURNET, coordinatrice formation continue, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève.



Formations Continues interuniversitaires

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

mrhc@unige.ch

+ 41 (0)22 379 81 21 / 23

Formations Continues Interuniversitaires en MRHC

Université de Genève

Boulevard du Pont-d'Arve 40

1211 Genève 4

www.mrhc.ch

Fribourg



Genève



Lausanne



Neuchâtel





BULLETIN D'INSCRIPTION

A remplir en lettres majuscules et cases à cocher

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Madame Monsieur
 Nom
 Prénom(s)
 Nom de jeune fille
 Date de naissance (jour/mois/année)
 Nationalité Suisse : oui non
 Canton
 Autre nationalité
 Profession

COORDONNÉES PRIVÉES

Adresse
 NP / Ville / Pays
 Téléphone
 E-mail

COORDONNÉES PROFESSIONNELLES

Entreprise / Institution
 Adresse
 NP / Ville / Pays
 Téléphone
 E-mail

Adresse pour l'envoi postal (cocher une seule case) :

privée professionnelle

Adresse e-mail pour l'envoi de messages (cocher une seule case) :

privée professionnelle

Adresse pour la facturation (cocher une seule case) :

privée professionnelle

Numéro AVS [] [] [] . [] [] [] [] . [] [] [] [] . [] []

ÉTUDES ANTÉRIEURES

Avez-vous déjà été immatriculé dans une haute école suisse : oui non

Numéro matricule suisse (SIUS) [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Si vous n'êtes pas en mesure d'indiquer votre numéro de matricule veuillez indiquer le nom de la dernière haute école que vous avez fréquentée en Suisse. Cette information nous permettra de retrouver votre numéro de matricule.

NIVEAU DE FIN D'ÉTUDES

Certificat Fédéral de Capacité (CFC) Maturité professionnelle
 Maturité générale / Baccalauréat (secondaire)
 Bachelor/Master des Hautes Écoles Spécialisées/ Hautes Écoles Pédagogiques
 Bachelor/Master/Doctorat des Universités, Écoles Polytechniques Fédérales
 Autre

PLUS HAUT TITRE UNIVERSITAIRE OBTENU

Université
 Localité / Ville / Pays
 Type de titre :
 Baccalauréat université Maîtrise universitaire
 Certificat complémentaire Doctorat
 Intitulé exact du titre obtenu
 Année début Année fin
 Nbre de semestres Nbre de crédits ECTS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

(plusieurs réponses possibles)

recommandations personnelles. Si oui, qui :
 ancien participant MRHC
 mon entreprise
 un professionnel de la formation / orientation
 une annonce, un article dans un journal. Si oui, lequel :
 une brochure / prospectus / affiche
 le site internet de la formation www.mrhc.ch
 un autre site, si oui, lequel : www
 une newsletter annonçant la formation
 Lors d'un salon (ex : Salon RH, Salon de l'Étudiant). Si oui, lequel :
 réseaux sociaux. Si oui, lequel :
 une vidéo. Si oui, laquelle :
 lors d'un évènement MRHC. Si oui, lequel :
 Autre

→ Suite du bulletin d'inscription

Autres expériences de formation continue au cours des 2 dernières années :

(merci de considérer tous types de formation, y compris séminaires, colloques, conférences, débats, etc.)

Aucune autre expérience de formation continue

Combien de formations d'une journée ou moins (≤ 8 heures).....

Combien de formations de plus d'une journée (≥ 8 heures)

Combien de formations diplômantes (Certificat / Diplôme / Master of Advanced Studies, etc.) :

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Nombre d'années d'expérience dans le domaine de la gestion des carrières :

.....

Exercez-vous actuellement une activité professionnelle ?

oui à 100% oui à temps partiel, taux d'occupation :%

non, car vous êtes :

en recherche d'emploi en congé formation à la retraite

autre, précisez :

Si vous n'exercez actuellement pas d'activité professionnelle, merci de répondre à l'ensemble des questions suivantes en vous référant au dernier poste occupé.

Fonction (titre du poste) :

Position hiérarchique :

Indépendant Cadre supérieur Cadre intermédiaire Employé

Secteur d'activité :

Activité indépendante ONG

Administration publique ou para-publique Organisation européenne

Association Organisation internationale Entreprise privée

Taille de l'entreprise :

1 personne 2 à 10 personnes 11 à 50 personnes

51 à 100 personnes 101 à 500 personnes 501 à 1000 personnes

plus de 1000 personnes

Quelles sont mes attentes et/ou mes objectifs vis à vis de cette formation ?

.....

.....

.....

INSCRIPTION

CAS EN GESTION DES CARRIÈRES

Je souhaite participer au CAS en Gestion des Carrières

Choix des trois modules

(indiquer les numéros des modules) : _____

Frais d'inscription au CAS en Gestion des carrières : CHF 9'900.-

Conditions de paiement CAS en GC

Le paiement de l'écolage s'effectue de la manière suivante :

> dès réception de la lettre d'acceptation au CAS en GC, un acompte de CHF 1'000.- devra être payé pour garantir la place.

> le solde des frais d'inscription, CHF 8'900.- est en principe réglé au début de la formation.

Un paiement en plusieurs fois est possible. Différents échelonnements sont proposés lors de la confirmation d'inscription.

Abandon - modalités d'annulation et d'abandon

En cas d'annulation plus de 30 jours avant le début du programme, 10% des frais d'inscription sont dus. A moins de 30 jours du début du programme, 50% des frais d'inscription sont dus. Dès le 1^{er} jour de formation, l'intégralité des frais d'inscription est due.

Les demandes d'annulation et d'abandon doivent être formulées par écrit.

Je soussigné(e).....
déclare avoir lu et compris les conditions de paiement et les modalités d'annulation et d'abandon du CAS en Gestion des Carrières. Par ma signature, je m'engage à respecter ces conditions.

Date : Signature :